



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

DECISION MODIFICATIVE N° 3

ID: 040-214001810-20221013-1310202207-BF

Date de convocation :		VOTES	
Nombre de membres en exercice :	15	Pour :	12
Nombre de membres présents :	9	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	12	Abstention :	0

L'an 2022, le 13 octobre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire Hervé BOUYRIE

Présents : BOUYRIE H, CASTAGNET P, CALORME JP, CAZES MF, VARTAVARIAN J, COUDRAY J, BOIREAU C, PELLEGRINO M, DABBADIE G.

Procurations : LEROY E à CASTAGNET P, BOUYRIE F à BOUYRIE H, LAVIELLE G à CAZES M

Absents : LEROY E, BOUYRIE F, LAUDOUAR E, BAMBALERE M, LAVIELLE G, AROCENA U

Excusés : LEROY E, BOUYRIE F, LAUDOUAR E, BAMBALERE M, LAVIELLE G, AROCENA U

Secrétaire de séance : DABBADIE G

Objets : Décision modificative n°3

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6282 (011) : Frais de gardiennage	-500,00		
65748 (65) : Autres personnes de droit pri	500,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Certifié exécutoire par Hervé BOUYRIE, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 18/10/2022 et de la publication le 18/10/2022

A MESSANGES , le 14/10/2022

Ont signé les membres présents pour extrait conforme

Le Maire

Hervé BOUYRIE

Maire de Messanges

